



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°10 - Septembre 2010

EDITO

C'est la rentrée !

Tous et toutes
à vos cartables...
la rentrée c'était
le 2 septembre !

Vous avez dû retrouver
votre école qui
s'est refait une beauté
durant la période estivale.

Un grand nettoyage
d'été a été réalisé.

Du champ, aux salles de
classe en passant par
la cour tout était prêt
pour accueillir nos
enfants.

Le projet d'école
numérique a été
accepté et validé et
devrait être mis en
place prochainement.

Votre Conseil municipal

*Un peu d'humour pour
cette rentrée :*

*"A l'école, en algèbre,
j'étais du genre Einstein.
Mais plutôt Franck
qu'Albert".*

INFORMATIONS PRATIQUES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL DE VIOSNE

Ouverture début juin de la station de traitement d'eau potable de Chars. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- Production : 3 captages à Moulin Clochard de 10, 20 et 30 m³/h ;
- Stockage : réservoirs de Moulin Clochard de 150 m³ et réservoirs de Neuilly-en-Vexin de 1 400 m³ ;
- Traitement de l'eau : élimination du fer par voie biologique (injection d'oxygène puis passage dans des filtres à sable) - élimination des pesticides par absorption sur charbon actif ;
- Débit journalier : 1 800 m³/20h ;
- Coût de l'opération : 857 760 € HT.

L'eau que nous consommons à Frémécourt provient à 50% de Chars et à 50% de notre château d'eau.

Prochain gros travaux : changement des canalisations d'eau de Frémécourt, qui datent de 1958.

(Source : Mr Boulliant : délégué municipal auprès du Syndicat des Eaux du Val de Viosne).

SÈCHERESSE : RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Le déficit de pluviométrie des derniers mois, cumulé avec un déficit printanier et hivernal, a entraîné une baisse sensible des débits des rivières et du niveau des nappes d'eau souterraines. Les seuils d'alerte ont été franchis dans les bassins versants Vexin et Plaine de France et Parisis, induisant des restrictions des usages de l'eau.

Pour notre commune les principales restrictions sont les suivantes :

- Le lavage des véhicules est interdit, sauf dans les stations professionnelles et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou techniques (bétonnière, etc.) et pour les organismes liés à la sécurité ;
- L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics ou privés et des espaces sportifs de toute nature, des terrains de golf, des jardins potagers est interdit entre 10 h et 20 h ;
- Le lavage des voies et trottoirs, le nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux est limité au strict nécessaire ;
- L'alimentation des fontaines publiques en circuit ouvert est interdite ;
- Les activités industrielles et commerciales hors installations classées pour la protection de l'environnement limiteront au strict nécessaire leur consommation d'eau ;
- L'irrigation des grandes cultures sera interdite entre 10h et 18h par prélèvements en rivière, nappe d'accompagnement ou par forage ;
- Le remplissage des piscines privées est interdit, sauf pour les chantiers en cours ;
- Le remplissage, le maintien en eau et la vidange des plans d'eau sont interdits ;

Il est demandé à tous les Valdoisiens d'adopter un comportement responsable afin de limiter leur consommation d'eau.

Ces dispositions seront maintenues jusqu'au 30 novembre, sauf si les conditions climatiques des prochains mois permettaient une nette amélioration des débits des rivières et des niveaux des nappes. La liste complète des restrictions est consultable en mairie ou sur les panneaux d'affichage.

INFORMATIONS PRATIQUES

NOS AINÉS

De nouvelles mesures visant à assurer la sécurité des personnes âgées ont été mises en place par le gouvernement. La brigade de gendarmerie de Marines est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et vous aider à avoir les bons réflexes. Site www.interieur.fr



TRANSPORT SCOLAIRE

Le matin, deux cars passent à 8h20, à l'église pour se rendre au collège de Marines à 8h30. Les collégiens doivent prendre le premier car, dans la mesure du possible, et non pas attendre le deuxième. En effet, le second car ne pourra pas à lui seul assurer l'acheminement des élèves au collège ce qui entrainerait des retards en classe.

LE CITOYEN DE L'ÉTÉ

Gros plan sur José Gilles, notre Frémécourtois de l'été qui mérite un grand merci dans nos colonnes pour son excellente initiative ; la rénovation avant l'été de notre court de tennis qui a maintenant retrouvé des airs de fête. Ce sympathique professeur de mathématique et informatique qui a emménagé à Frémécourt il y a 4 ans est passionné d'histoire. Il a rédigé des articles dans des revues locales comme "Vivre en Val d'Oise", "Les Cahiers de la Société Historique et Géographique du Bassin de l'Epte", "Le Bulletin ou les Mémoires de la Société Historique de Pontoise" et plus récemment publié un livre de 300 pages sur "l'Histoire de Marines" et un CD Rom. Lors des journées du patrimoine, en notre église, nous pourrions découvrir une petite exposition sur les commerces de Marines au début du siècle prêtée par José Gilles.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

L'église de Frémécourt sera ouverte le dimanche 19 Septembre de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Vous pourrez y découvrir la petite exposition "Commerces de Marines" (réalisée par José Gilles).

IDÉES DE SORTIES

La rentrée s'annonce riche en événements, pour tous les âges, tous les prix et tous les goûts.

Vous trouverez ci-après les morceaux choisis par vos serveurs ...



FESTIVAL D'ILE DE FRANCE

Concert lecture au Château de Vigny le dimanche 12 Septembre à 11h00 - Romanée-Conti "Improvisations et variations sur des standards de jazz" - Accueil et petit déjeuner à 10h15 - Visite du lieu à l'issue du concert - Tarif de 13 à 18 €.

RANDONNÉES DÉCOUVERTES

Organisée par l'Office de Tourisme du Val de Viosne, tous les mois une randonnée gratuite et tout public est animée par Gérard GALLOIS. Ces rencontres conviviales se déroulent le samedi après-midi, munissez vous simplement d'une bonne paire de chaussure et de votre plus beau sourire pour découvrir la nature et les communes alentour. Samedi 11 septembre : "Découverte de Chars" - RDV à 14h00 à la Mairie de Chars.

Samedi 16 Octobre : "Découverte de Marines et de sa pelouse calcicole" - RDV à 14h00 à la Mairie de Marines.

EXPOSITION "VIGNES ET VIGNERONS" À L'OFFICE DE TOURISME DU VAL DE VIOSNE

Une exposition inhabituelle vous fera découvrir ce que fut la vigne et les vigneron dans le Vexin et en Ile de France. Vous pourrez y voir les plans d'intendance de nos communes. Entrée libre.

MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95 450 Théméricourt
Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.parc-naturel-vexin.fr
- **de l'Office de Tourisme du Val de Viosne** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines
Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : www.ot-valdeviosne.fr

BROCANTES, FOIRES À TOUT ET AUTRES MANIFESTATIONS DU VEXIN ET ALENTOUR :

Cormeilles-en-Vexin : 5 septembre, le traditionnel Meeting Aérien

Aincourt : 5 septembre

Théméricourt : 5 septembre

Le Perchay : 12 septembre

Cormeilles-en-Vexin : 19 septembre

Magny-en-Vexin : 12 septembre

Menucourt : 19 septembre

Pontoise : 19 septembre (marché artisanat & vieux métiers)

Valmondois : 19 septembre

Vauréal : 19 septembre

Frouville : 26 septembre

Santeuil : 26 septembre

Neuilly-en-Vexin : 26 septembre (foire aux livres)

Parmain : 02 & 03 octobre

Auvers-sur-Oise : 03 octobre

Livilliers : 03 octobre

Osny : 03 octobre

Gouzangrez : 10 octobre

Nesles-la-Vallée : 17 octobre

Omerville : 17 octobre

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

• Mardi : de 16h00 à 18h00

• Mercredi : de 16h00 à 18h00

• Jeudi : de 10h00 à 12h00

• Vendredi : de 10h00 à 12h00

• Samedi : de 11h00 à 12h00

• M^{me} le Maire reçoit sur rendez-vous

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 01 34 66 64 15

Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site : www.fremecourt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité